Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **39 (1903)**

Heft 43

PDF erstellt am: **14.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

XXXIX^me ANNÉE — LAUSANNE

N° 43. — 24 octobre 1903.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

SOMMAIRE : « *Vérité* », *de Zola.* — *Sténographie.* — *Chronique scolaire : Genève, Vaud.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Leçon de choses : L'irrigation.* — *Dictées.* — *Récit : Les infortunes d'un paresseux.* — *Comptabilité : Facture.*

« VÉRITÉ » DE ZOLA [1]

Je n'ai nullement l'intention de faire ici un compte rendu de l'ouvrage que tous les admirateurs du regretté écrivain ont déjà certainement lu. *Vérité*, bien que ce titre résume la vie entière du maître, n'est pas le commencement de l'œuvre de Zola ; ce n'est point un chef-d'œuvre, mais ce livre suscite toute notre admiration parce qu'il est entièrement imprégné de cette suprême vertu — la Vérité — qui, selon l'auteur des *Quatre Evangiles*, doit régénérer la France nationaliste et catholique et délivrer le monde du joug du dogme et de la superstition.

Dans ses dernières œuvres, Zola s'est éloigné de plus en plus de ce qu'il pensait être l'observation de la nature, la méthode expérimentale, évitant avec une attention croissante tout écrit qui puisse lui être reproché comme côtoyant la pornographie, et il s'est fait le grand prophète de la cité nouvelle, le plus hardi flagellateur de l'Eglise catholique. Ses récents ouvrages ont-ils ainsi gagné en beauté littéraire ? Je ne le crois pas. On chercherait vainement dans les *Trois Villes* ou dans cette série si subitement interrompue des *Quatre Evangiles* les magnificences des symphonies du *Paradou*, de *Germinal* ou du *Rêve ;* mais, ce que l'on n'y trouve plus, ce sont ces « pauvretés du naturaliste » que l'on a si souvent reprochées à Zola, comme, du reste, à la plupart des écrivains du naturalisme. Du naturalisme de ses débuts, de cette sorte de pédantisme qui caractérise la *Curée* et *Son Excellence Eugène Rougon*, il n'a conservé qu'un ardent amour de la Vérité, cet amour qui le fait se pencher avec tant de commisération vers les pauvres et les opprimés, vers ceux qui souffrent et qui pleurent,

[1] *Vérité*, par Emile Zola. Paris 1903 chez Fasquelle.

et qui lui fait gourmer les bourgeois avec une ardeur qui rappelle le *panmuflisme* des poètes et écrivains de 1870.

Vérité, cette histoire mal déguisée du Procès Dreyfus, est plutôt pénible à lire pour quiconque a présentes à la mémoire toutes les douloureuses péripéties de l'Affaire, de cette sombre tragédie qui passionna l'opinion publique si longtemps. Chacun des personnages de ce roman trouve son Sosie dans l'histoire du Procès Dreyfus et il est impatientant de lire un livre de 750 pages lorsqu'on en connaît à l'avance toute la trame et tout le dénouement. Le roman ne fait donc nullement l'intérêt de cette œuvre, ce sont les passionnantes questions que l'auteur soulève, presque à chaque page, qui en font la haute valeur morale.

Mais, pour les lecteurs de l'*Educateur, Vérité* offre encore un autre intérêt. Zola a fait passer les héros de cette lutte pour la Justice et le bon Droit du domaine de l'Armée dans celui de l'Ecole. Cela lui a donné l'occasion d'étudier, avec cette perspicacité et cette finesse d'observation dont il a toujours fait preuve, l'instituteur français et la vie scolaire en province ; cela lui a permis de faire ressortir, avec une netteté surprenante, non seulement tous les beaux côtés de la vocation, mais aussi la *misérable condition* dans laquelle végète le maître d'école français, ce prolétaire intellectuel. Et, si l'on fait abstraction des persécutions religieuses que ce « fonctionnaire » ne connaît plus guère chez nous, je trouve un si grand nombre de ressemblances frappantes entre les misères morales et physiques de nos collègues voisins et les nôtres, que je tiens à placer sous les yeux de nos lecteurs quelques extraits de cette dernière œuvre du maître.

Au retour de sa première communion, un élève de l'Ecole des Frères est assassiné, dans des circonstances ignobles, dans la chambre qu'il occupe chez son oncle Simon, juif et instituteur laïque à Maillebois. Simon est bientôt accusé de meurtre rituel ; toute la population est contre lui ; mais son collègue, l'instituteur Marc Froment, soupçonne le frère Gorgias d'être l'auteur du crime. Une fois Simon envoyé au bagne, alors que tout le monde tremble de se compromettre en disant la vérité, Marc entreprend à lui seul de la découvrir, de la faire jaillir, et il arrive, après une lutte poignante, après avoir vu sa femme même s'éloigner de lui, à faire proclamer innocent le pauvre condamné.

Marc, dans sa recherche de la Vérité, a souvent affaire avec un collègue, Férou, que Zola nous présente ainsi :

« Dans ce Moreux si à l'aise, lui seul, l'instituteur, ne mangeait pas tous les jours à sa faim. En lui, l'horrible misère de l'instituteur pauvre prenait une gravité tragique. Il avait débuté à neuf cents francs, âgé de vingt-quatre ans. Aujourd'hui, après six années de travail, exilé dans ce trou de Moreux, il ne touchait encore que mille francs par an, soixante-dix-neuf francs par mois, avec la retenue, juste cinquante-deux sous par jour ; et il avait une femme et trois petites filles à nourrir. C'était, dans la vieille masure humide, qui servait d'école, la misère noire, des soupes dont les chiens n'auraient pas voulu, les petits sans souliers, la mère sans robe. Et quel courage héroïque il fallait pour dissimuler le mieux

possible cette misère, rester debout en redingote râpée, tenir son rang de monsieur lettré, à qui les règlements défendent tout commerce, tout gain, en dehors de son école ! Lui, le seul intelligent, le seul instruit et cultivé dans Moreux, manquait souvent des vingt sous nécessaires pour s'acheter des faux-cols ou faire racommoder ses souliers troués. »

Zola, à plusieurs reprises, parle de cette situation précaire de l'instituteur. Dans le compte rendu d'une conversation entre l'instituteur Marc et son ami et protecteur Salvan, directeur de l'Ecole normale de Beaumont, nous trouvons ces lignes qui expriment un état de choses existant aussi chez nous :

« Si les Ecoles normales se recrutaient difficilement, c'était que les cinquante-deux sous par jour, à trente ans, ne tentaient plus personne. Le recrutement dépendait uniquement d'une rémunération plus large, enfin raisonnable, permettant de vivre avec dignité, rendant à la profession sa haute noblesse... »

Ailleurs, c'est toujours Marc qui parle :

« Comment vivre avec cent francs par mois, dans cette petite ville, où la vie était chère ? Comment garder sa dignité, des redingotes propres, une apparence de ménage à l'aise ? Grave problème dont la solution nécessitait des prodiges d'économies, tout un héroïsme secret dans les détails infimes de l'existence. On mangeait souvent du pain sec pour avoir du linge blanc... »

Et, malgré toutes ses souffrances, ses croissantes préoccupations pour la recherche de la Vérité, quel instituteur modèle est ce Marc Froment :

« Le rôle le plus haut, le plus noble, dans une démocratie naissante, est celui de l'instituteur primaire, si pauvre, si méprisé, qui est chargé d'instruire les humbles, d'en faire les futurs citoyens heureux, les constructeurs de la Cité de justice et de paix. »

Il voulait un lien social, un esprit de perpétuelle solidarité entre ses élèves. Et Marc le mettait dans la justice. Il avait remarqué avec quelle flamme de révolte un enfant, lésé dans son droit, crie :

« Ce n'est pas juste ! » Toute injustice soulève une tempête au fond de ces petites âmes, dont elles souffrent affreusement. C'est que l'idée de justice, en elles, est absolue... Par la vérité à la justice, telle était sa route, la route droite, où il engageait ses élèves, en les faisant le plus possible leurs propres juges, quand ils se mettaient en faute. S'ils avaient menti, il les forçait à convenir du tort qu'ils portaient à leurs camarades et à eux-mêmes. S'ils avaient troublé l'ordre, retardé les leçons, il leur démontrait qu'ils en étaient les premiers punis. Souvent, un coupable s'accusait lui-même, méritait ainsi son pardon... Aimer, se faire aimer, faire aimer tous les autres : le rôle de l'instituteur se trouvait en entier dans ces trois termes, ces trois degrés de l'enseignement humain. Aimer, Marc aimait ses élèves de tout son cœur, se donnait à eux sans réserve, sachant bien qu'il faut aimer pour enseigner, car l'amour seul peut toucher et convaincre. Se faire aimer, il s'y employait à chaque heure, fraternisait avec les petits, sans jamais chercher à se faire craindre, mais, au contraire, à ne les conquérir que par la persuasion, l'affection, la bonne camaraderie d'un aîné qui achève de grandir en compagnie de ses cadets. Faire aimer tous les autres, c'était son souci continuel, le rappel incessant de cette vérité que le bonheur incessant est simplement fait du bonheur de tous, l'exemple quotidien des progrès et de la joie de chaque élève, lorsque la classe entière a bien travaillé... Et, pourtant, il laissait aux enfants le plus d'indépendance possible, causant avec eux, provoquant leurs objections, n'imposant

rien par son autorité de maître, voulant que leur certitude vînt surtout d'eux-mêmes; de sorte que les deux classes gardaient une libre gaîté, un continuel attrait, grâce à cette étude vivante, sans cesse variée, où les jeunes intelligences allaient ainsi de découverte en découverte... L'expérience de Marc lui avait appris que savoir n'était rien, si l'on n'avait pas compris et si l'on ne pouvait utiliser les connaissances acquises. Aussi, sans exclure le livre, qui restait la base, la lettre écrite, donnait-il le plus grand développement à l'explication orale, à la leçon vécue et vivante. Et c'était là que son don inné d'instituteur faisait merveille... Jamais il n'avait joué si gaiement avec eux, jamais il ne s'était mis si complaisamment à leur portée, en grand frère, qui semblait avoir oublié jusqu'à ses lettres afin de se donner le plaisir de les apprendre de nouveau, en les épelant une à une, en même temps que les gamins de six ans. De même, pour la grammaire, pour l'arithmétique, pour l'histoire et la géographie, il semblait faire des découvertes personnelles, cherchait la vérité avec ses élèves, comme s'il ne l'avait jamais sue, finissait par s'émerveiller de la trouver, grâce à leur aide; et cela passionnait chaque leçon, les élèves s'y intéressaient ainsi qu'au plus amusant des jeux, tout en l'adorant lui-même d'être de la sorte un si bon camarade. On obtient ce qu'on veut des enfants par la chaleur de la sympathie, il suffit de les aimer pour réussir à être entendu et compris. Puis il tâchait de leur faire vivre ce qu'il enseignait, il leur expliquait dans les champs les travaux de la terre... Il se faisait aussi le justicier, il priait ses élèves de lui soumettre tous les petits différends, et il mettait un soin extrême à rendre des sentences inattaquables, acceptées des deux partis, car il n'avait pas seulement une foi absolue en la force bienfaisante de la vérité sur des jeunes cerveaux, il était encore convaincu de la nécessité de la justice, pour les contenter et les mûrir. »

Zola est mort un an trop tôt: s'il vivait aujourd'hui, il serait heureux de voir ses désirs les plus chers entrer dans le chemin de la réalité. La lutte ardente entreprise par le Ministère Combes contre l'enseignement congréganiste n'est que la mise en pratique de la thèse du roman de Zola: l'ignorance du peuple est due à la victoire de l'Eglise sur l'École laïque, il faut donc supprimer complètement les écoles des congrégations. L'auteur de *Vérité* aurait certainement éprouvé un grand plaisir à écouter le président du Conseil développer ses propres idées devant l'assemblée des instituteurs de France réunis en congrès à Marseille, le 9 août 1903.

« L'autre dimanche, dit Zola, un prêtre a osé dire en chaire que l'instituteur laïque était Satan converti en pédagogue! » Et, d'un bout à l'autre du livre, l'auteur lutte contre l'empiètement de l'Eglise dans le domaine de l'Ecole, contre les superstitions qui accompagnent l'enseignement religieux. Sachant que les destinées de la France, la conscience populaire, l'avenir du peuple, sont dans les écoles, il se fait le grand apôtre de l'enseignement laïque. Nous ne pouvons discuter ici les idées de Zola sur ce sujet, mais il est une remarque à faire, c'est que pour lui Ecole et Religion sont une seule et même chose. Il les supprime et veut que l'homme vive d'amour et de justice. Mais si ces deux grandes vertus ne sont plus les caractères primordiaux de l'Eglise que nous dépeint Zola, ils sont ceux de ce que nous appelons la Religion ou de la Conscience.

Il me semble que Marc Froment, en enseignant à ses élèves l'Amour et la Justice, cultive leur conscience... et donne ainsi un

enseignement religieux. Supprimer l'Eglise ! Essayez, cherchez autre chose à mettre à sa place... Supprimer la religion ! Jamais !... ce qui est éternel demeure. Dans ce domaine, je crois que le livre de Zola démontre le contraire de ce qu'il aurait voulu prouver.

PAUL-É. MAYOR.

Sténographie.

Il y a quelque temps, nous annoncions l'apparition d'un ouvrage sténographique : *Traité de sténographie* de M. Rouiller-Leuba, et, en passant, nous avons signalé le nouveau livre de lecture de M. Ch.-Ad. Barbier, professeur de sténographie à l'Ecole de commerce de la Chaux-de-Fonds. Qu'on nous permette de revenir aujourd'hui sur un livre qui ne doit certes pas passer inaperçu, puisqu'il va changer la base même de nos méthodes d'enseignement en sténographie.

Depuis plusieurs années, l'Union sténographique suisse travaille non seulement à la propagation d'une écriture logique de plus en plus utile, mais encore au perfectionnement des méthodes d'enseignement et de tout ce qui se rapporte au système qu'elle préconise.

M. Barbier, en exposant sa méthode, a fait tomber les dernières objections adressées à l'étude de la sténographie : l'inconvénient des systèmes à plusieurs degrés et la difficulté de lecture.

Disons tout de suite que la seconde objection n'a jamais été sérieuse, surtout pour le système Aimé Paris, le plus lisible, puisqu'il suffit de travailler pour arriver à lire la sténographie aussi couramment que l'écriture usuelle.

Pour développer le premier point et faire comprendre toute l'importance de la méthode de M. Barbier, il est nécessaire d'entrer dans quelques explications, surtout pour les profanes en science sténographique.

Dans leur mode d'application des signes employés, les systèmes de sténographie se divisent en deux grandes classes, les systèmes à degré unique et les systèmes à degrés multiples.

Le système anglais Taylor et le système français Prévost-Delaunay sont des systèmes à degré unique. Les systèmes Pitmann en Angleterre, Gabelsberger et Stolze en Allemagne, Aimé Paris et Duployé, bien connus chez nous, appartiennent à la catégorie des systèmes à degrés multiples.

Les premiers n'ont pas cherché une simplicité accessible à la première enfance. Tout a été combiné uniquement pour la reproduction de la parole rapide, et l'élève commence dès la première leçon l'étude de la sténographie telle qu'elle sera sous la parole de l'orateur.

Les seconds ont cherché à réaliser une écriture très simple, si simple qu'elle peut être mise à la portée des jeunes intelligences. Ils comportent des degrés qui constituent comme autant d'échelons distincts qu'il faut gravir successivement pour obtenir le résultat définitif.

Pour nous résumer, disons que les systèmes à un seul degré ont l'avantage de faire apprendre tout de suite le tracé définitif ce qui facilite beaucoup la rapidité, mais d'un autre côté ils sont très difficiles, et ne peuvent être utilisés que lorsque l'élève possède déjà sa langue d'une manière suffisante. Ce sont des systèmes essentiellement parlementaires.

Les systèmes à plusieurs degrés, qui ont non seulement pour but la reproduction in extenso de la parole, mais l'emploi de la sténographie dans les affaires commerciales et dans les écoles comme moyen pédagogique, ont l'avantage immense de s'adresser à un plus grand nombre d'intelligences, mais ils exigeront des exercices plus nombreux pour arriver au même résultat. Le reproche qu'on leur adresse, reproche fondé d'ailleurs, est que l'élève apprend une sténographie qu'il est obligé d'abandonner ensuite pour s'assimiler un nouveau degré qui, tout en conservant les bases du système, diffère sensiblement du premier.

Par sa méthode, M. Barbier place le système Aimé Paris à la tête de tous les systèmes, puisqu'en basant toute l'étude de notre sténographie sur la lecture, il donne au système Aimé Paris les avantages des deux manières de procéder sans lui en faire supporter les inconvénients.

Voyons maintenant cette méthode :

Dans la première leçon déjà, après quelques explications sur l'alphabet, l'auteur fait lire, tout en faisant remarquer la manière de tracer tel signe ou de lier tel son ou telle articulation. La méthode est donc, comme vous le voyez, intuitive, logique et pratique. Puis quand l'élève sait lire couramment la première partie de son livre, il passe à la seconde, qui renferme déjà quelques suppressions : suppression du son é et de toutes les sécantes, nouvelle difficulté que l'élève vaincra sans peine s'il s'est suffisamment exercé à lire la première partie du livre. Dans la troisième, les suppressions sont encore plus nombreuses, et enfin la dernière contient toutes les abréviations. Pendant ce temps, les élèves font de nombreux exercices graphiques, mais avec des types seulement et en prenant toujours les mots dans leur forme définitive. L'élève parcourt ainsi tous les degrés par la lecture, mais n'apprend à écrire qu'un seul de ces degrés, le dernier, le degré professionnel, le seul qu'on utilise pour reproduire la parole. Notre système Aimé Paris est ainsi ramené à un système à un seul degré.

Nous remercions bien vivement M. Barbier de nous avoir exposé sa méthode. Elle fait faire un pas immense à la sténographie Aimé Paris qui tiendra désormais la première place dans l'enseignement des systèmes de sténographie. Ajoutons à ce sujet qu'en 1896, l'Union sténographique suisse a déjà remédié à la situation fâcheuse où se trouvait l'enseignement de la sténographie en instituant le diplôme de professeur, obtenu après des examens très serrés. L'enseignement de la sténographie Aimé Paris offre ainsi une sécurité et un sérieux que ne peuvent donner d'autres systèmes.

Ces explications nécessaires données, revenons au livre.

Le choix des morceaux est des plus parfaits, et là encore nous ne pouvons que féliciter M. Barbier d'avoir placé dans son livre une grande variété de morceaux dont quelques-uns sont de vrais bijoux au point de vue littéraire. On peut dire qu'il a réussi à nous donner un choix qui vraiment n'est pas banal. A côté des noms de Lamartine, Bossuet, Victor Hugo, Rousseau, Montesquieu, Voltaire, nous voyons des noms d'auteurs plus récents, Theuriet, Ribaux, Droz, Pierre Loti, Thiers, notre regretté Warnéry. L'impression est aussi des meilleures. Tout concourt donc pour faire du livre de M. Barbier un manuel de première nécessité pour toute personne que la sténographie intéresse.

Toutefois, que M. Barbier ne croie pas que son livre ne puisse être perfectionné. A notre idée, il n'est pas assez gradué. Après avoir lu la première et la seconde parties, l'élève se trouve tout à coup en face de difficultés peut-être un peu grandes, surtout dans la dernière partie. Mais nous savons aussi, comme le dit très bien l'auteur dans sa préface : « Une méthode, si bonne et si complète soit-elle en elle-même, n'a de valeur qu'à la condition d'être parfaitement comprise et, pour qu'il y ait parfaite compréhension, il est absolument nécessaire qu'on la puisse juger dans son application. L'exposé ne suffit point. »

Et il a parfaitement raison. Cependant, M. Barbier fera bien d'étudier la question et de l'examiner de près pour les nombreuses éditions de son ouvrage que nous lui souhaitons bien sincèrement.

EMILE BLANC.

Le rôle le plus haut, le plus noble, dans une démocratie naissante, est celui de l'instituteur primaire, si pauvre, si méprisé, qui est chargé d'instruire les humbles, d'en faire les futurs citoyens heureux, les constructeurs de la Cité de justice et de paix.

E. ZOLA. — *Vérité.*

Qui sait beaucoup, doute beaucoup.

J. MICHELET.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — La **question du recrutement** du personnel enseignant primaire a été récemment l'objet d'un nouvel examen et a donné lieu au vote, par le Grand Conseil, d'une modification à la loi scolaire de 1886, et à l'adoption, par le Conseil d'Etat, d'un règlement d'application. Jusqu'ici les dispositions de la loi de 1886, libéralement interprétées, accordaient la faculté à tout porteur du certificat de maturité pédagogique du Gymnase ou du certificat de capacité de l'Ecole supérieure des jeunes Filles de faire un stage dans les écoles primaires et, si ce stage était considéré comme satisfaisant, de postuler les fonctions de sous-régent et de régent ou de sous-régente et de régente. Ce régime va subir une modification importante. La possession du certificat ne donnera plus ipso facto le droit de faire le stage, le nouvel article 48 de la loi, adopté par le Grand Conseil, stipule que les stagiaires seront désignés par le Département de l'Instruction publique à la suite d'un concours ; en revanche, il fixe que les stagiaires recevront une indemnité déterminée par le Conseil d'Etat, ce que l'ancien article n'indiquait pas.

Voici les dispositions principales du règlement provisoire du concours qui vient d'être adopté par le Conseil d'Etat ; une partie reproduit quelques-unes des prescriptions du nouvel article de loi.

Chaque année, le Département fixe le nombre des stagiaires et les désigne à la suite d'une inscription dont la durée est de quinze jours au moins et d'un concours entre les candidats inscrits. Sont seuls admis à s'inscrire les porteurs du diplôme de maturité de la section pédagogique du Gymnase ou du diplôme de capacité de la section pédagogique de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes Filles. Toutefois, le Département peut accepter, au lieu des diplômes indiqués ci-dessus, des titres jugés par lui équivalents.

Les candidats doivent être de nationalité suisse. Exception est faite pour les candidats de nationalité étrangère n'ayant pas atteint leur majorité et qui déclareront par écrit leur intention d'acquérir, dès qu'ils en auront la faculté, la nationalité suisse. Le concours n'est accessible qu'aux personnes âgées de plus de 18 ans et de moins de 35 ans, et qui remplissent les conditions physiques jugées nécessaires.

Le concours comprend les épreuves suivantes : *a*) Une composition française sur un sujet d'ordre pédagogique. Cinq heures seront accordées aux candidats pour ce travail, qui sera suivi, dans une autre séance, d'explications et de développements oraux donnés devant le jury par chaque candidat sur les idées exprimées dans la composition ; *b*) Une lecture française expliquée (épreuve passée devant le jury) ; *c*) lecture d'un texte allemand très simple, avec traduction et compte rendu oral en allemand (épreuve passée devant le jury); *d*) Explication d'un problème d'arithmétique aux élèves d'une classe primaire.

La moyenne générale obtenue par les candidats aux examens de maturité du Gymnase et aux examens de capacité de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes Filles entre pour une moitié dans le chiffre moyen attribué au concours et servant à déterminer le rang. Il est, en outre, tenu compte de la valeur morale des candidats, de leur conduite et de leur travail pendant leurs études.

Tout candidat qui a échoué trois fois au concours ne peut plus se présenter.

Une commission fonctionnant comme jury est composée de neuf membres et doit, en tout cas, comprendre le directeur du Collège, le directeur de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes Filles et trois inspecteurs ou inspectrices.

VAUD. — **Délégués de district.** — Les délégués de district se sont réunis le dimanche 11 octobre dernier en assemblée extraordinaire à Lausanne.

Tous les délégués sont présents sauf celui d'Yverdon. M. Meyer, président de la Société pédagogique vaudoise, dans un exposé complet, donne des renseigne-

ment détaillés sur le travail effectué par le Comité en vue d'activer la solution de la question de notre augmentation de traitement. M. Meyer affirme, en réponse aux nouvelles inexactes données par un journal politique, qu'il a défendu toutes les revendications du corps enseignant et qu'il continuera de le faire. D'ailleurs la Commission extra-parlementaire a terminé son travail et la question est maintenant entre les mains du Conseil d'Etat. La solution est proche et nous sommes à peu près certains qu'elle interviendra en novembre prochain. MM. Dufey et Guidoux corroborent absolument les affirmations de M. Meyer.

Après avoir entendu ces explications et la discussion, sur la proposition de M. Pache, délégué de Moudon, amendée par M. Magnin, délégué de Lausanne, l'ordre du jour suivant est voté à *l'unanimité :*

L'assemblée des délégués de district réunis extraordinairement à Lausanne vote un ordre du jour de confiance envers son Comité central et le charge de soutenir jusqu'au bout le projet d'augmentation de traitement jusqu'à concurrence du maximum de 2400 francs.

Après une longue discussion, et sur la proposition de M. Magnenat, délégué d'Oron, les délégués de district chargent le Comité d'étudier la revision des règlements afin de donner une indépendance plus complète de notre association par rapport aux conférences de district. Il devra étudier l'organisation des sociétés d'instituteurs de la Suisse allemande, en particulier du canton de Berne, et faire rapport à la prochaine assemblée des délégués.

Le Comité, particulièrement nos collègues Guidoux et Dufey, donne des renseignements sur les origines et les tendances de la nouvelle société qui se prépare. Il est décidé que le Comité renseignera les membres de notre association sur les décisions de la réunion du jour par voie de circulaire. Les instituteurs vaudois comprendront que le moment est mal choisi pour amener la désunion au milieu de nous, — quoi qu'on en dise, c'est le résultat cherché ; — au contraire nous devons toujours plus nous serrer les coudes. La revision des règlements, à laquelle tous les collègues pourront prendre part, doit amener nécessairement, ce nous semble, une détente au milieu de nous et satisfaire les mécontents. C'est un appel chaleureux à l'union et à la concorde que nous adressons à tous les membres du corps enseignant.

M. Guidoux donne un état de la caisse de secours qui a reçu de rudes attaques. La cotisation de l'année dernière est complètement épuisée, cent francs ont été déjà pris au fonds de réserve. Les demandes si nombreuses démontrent deux choses : 1° L'utilité de notre caisse et la situation si précaire des institutrices et des instituteurs vaudois.

Après plusieurs propositions personnelles, entre autres celle de M. Anex, de Gryon, de fonder un bureau de placement pour nos collègues forcés de quitter notre profession, la séance est levée à 6 heures du soir. E. S.

— A l'occasion du 32me anniversaire d'enseignement dans le canton de Vaud, dont vingt-cinq passées à Echallens, les autorités communales ont offert à M. Bossel, maître secondaire, un modeste cadeau de reconnaissance sous la forme d'un sucrier en argent.

A cette occaion, M. le syndic Roulet a résumé les services rendus à l'instruction par ce respecté maître, notamment à l'Ecole secondaire où il fonctionne depuis sa fondation, et exprimé les vœux de la population pour que, pendant longtemps encore, M. Bossel continue à se dévouer à l'instruction de notre jeunesse.

La rentrée de M. Pache de son séjour à Iéna a été aussi un sujet de joie pour les autorités et les élèves, qui tous l'appréciaient pour sa ferme bienveillance.

La marche de notre Ecole secondaire ne peut que continuer à être progressive sous la direction de maîtres aussi dévoués, capables et aimés de tous.

— **Cours complémentaires.** — Le *Jeune Citoyen* entre, en 1903, dans sa

vingtième année d'existence. Avec l'appui du Département de l'Instruction publique des cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel et Berne, il va prochainement sortir de presse en vue de faciliter l'enseignement à donner dans les cours complémentaires pendant l'hiver prochain.

Le volume que nous annonçons renfermera les principaux chapitres suivants :

1. Fragments employés pour la lecture dans les examens pédagogiques du recrutement ; fragments ou morceaux divers.
2. Etudes élémentaires se rapportant à quelques sujets d'éducation sociale.
3. Une chronique sommaire des faits les plus saillants de l'année écoulée.
4. Chapitres traitant de quelques installations industrielles : poterie et tuyaux en ciment, fabrication de chapeaux de paille, forces motrices de Genève, machines agricoles.
5. Biographies avec portrait de : *W. Picker*, instituteur genevois, mort en 1902, après avoir collaboré au *Jeune Citoyen* dès son origine ; *J.-D. Sonnay*, pédagogue et fondateur de l'asile rural de la Dausaz ; *U. Olivier*, écrivain bien connu ; *A. Quiquerez*, ingénieur, historien, magistrat et écrivain populaire du Jura bernois ; de MM. *L. Forrer*, conseiller fédéral et *H. Fazy*, conseiller d'Etat genevois.
6. Sujets de rédaction avec modèles pratiques.
7. Histoire de la Suisse aux XIIIme, XIVme et XVme siècles.
8. Géographie économique des cantons de l'ouest de la Suisse.
9. Questions de calcul oral et de calcul écrit des examens de recrues de 1902 ; problèmes pour jeunes gens avancés.

L. Henchoz.

Sociétés d'éducation populaire. — Un comité d'initiative convoque pour le mercredi 28 octobre à 2 heures et demie précises de l'après-midi à la Maison du peuple, à Lausanne, toutes les personnes qui s'intéressent à cette question (Voir l'*Educateur du 10 octobre 1903*).

Société vaudoise des maîtres secondaires. — Longues et, à bien des égards, intéressantes séances que celles des vendredi et samedi 9 et 10 octobre écoulé. Discussions académiques le plus souvent — quand elles ne dégénéraient pas en mesquines questions personnelles — vœux platoniques, sans doute. Ces journées n'en marqueront pas moins dans les annales de la société. La forte étude de M. Millioud (voir *Educateur* du 13 septembre 1903) a été l'occasion d'un copieux et fructueux échange d'idées. La question de la réforme de l'enseignement secondaire est posée. Le jour où le Grand Conseil voudra l'entreprendre, il trouvera dans les travaux de l'association et en particulier dans le rapport de M. Millioud une ample moisson de renseignements précis et d'indications précieuses.

Voici les principales décisions prises :

La proposition de réduire le nombre des établissements classiques a été repoussée par 31 voix contre 19.

A été acceptée une proposition de M. Guex, directeur de l'Ecole normale, de créer un certain nombre d'écoles primaires supérieures ou écoles secondaires, en conformant les programmes aux besoins des élèves.

Un vœu en faveur de la gratuité de l'enseignement secondaire a été émis par 45 voix contre 25.

La proposition de M. Millioud d'introduire l'équivalence des baccalauréats scientifique et classique a été votée par 69 voix contre 9.

Cette majorité écrasante est significative. Une proposition de ce genre n'aurait eu aucune chance de succès il y a quelques années. Les temps ont changé et les idées aussi. Tout cela est d'un heureux augure pour l'avenir.

En remplacement de MM. Maillard et Tavernay, de la série sortante du comité, ont été nommés : MM. May, directeur et Kohler, maître au Collége cantonal.

Société pédagogique vaudoise. — Les membres qui n'auraient pas reçu la circulaire du Comité du 15 octobre, peuvent la réclamer au caissier, M. Guidoux, à Pailly.

BIBLIOGRAPHIE

Les animaux vivants du monde. Ernest Flammarion, éditeur, Paris. Histoire naturelle en 24 livraisons in-4° à 75 cent. la livraison. Librairie Payot & Cie, Lausanne.

Cette merveilleuse publication en est à sa 19e livraison. Les 12 premières sont consacrées à la description des mammifères ; elles donnent d'intéressants détails sur les mœurs de ces vertébrés. La livraison 3, qui présente une série de mignonnes photographies de chats de toute espèce, fut si rapidement enlevée qu'il fallut la rééditer. Une étude du groupe des hyènes complète le fascicule. Les livraisons 4 à 11 passent en revue les canidés, les plantigrades, les amphibies, les rongeurs, les insectivores, les pachydermes, les ruminants, les cétacés. De belles planches coloriées nous montrent l'ours du Thibet, le raton laveur, le zèbre, les curieux bœufs à demi sauvages de la Haute-Ecosse, des antilopes, le rhinocéros bâillant ! Cette attitude du disgracieux pachyderme permet de se faire une idée de la conformation de son énorme mâchoire ; 3 photographies originales montrent de plus une opération dans la gueule du monstre. On lit dans la livraison 9 le récit de la découverte qu'a eu la bonne fortune de faire, dans l'Ouganda, sir Harry Johnston d'un ruminant de grande taille, jusqu'alors inconnu, l'okapi « johnstoni », nouvel et seul allié vivant de la girafe. Une superbe photographie reproduit l'hôte des immenses forêts africaines qui ressemble à « une mule ornée des raies du zèbre ». La 12e livraison termine avec la description des marsupiaux et des monotrêmes l'étude de la classe des mammifères. On est émerveillé, en présence de quelques instantanés contenus dans ce fascicule, de l'endurance et de la sagacité des savants explorateurs qui, pour « croquer » un kangourou sautant, un koala ursin sur sa branche ou un didelphys lanigère avec ses petits, ont triomphé d'innombrables difficultés. On y trouve aussi une fort intéressante étude sur l'origine du mot kangourou.

La seconde partie des *Animaux vivants du monde* est consacrée aux oiseaux. Elle est digne de la première ; les planches coloriées sont admirables. A citer en particulier la grue pavonine ou des Baléares. A mon humble avis, elles me paraissent mieux réussies, partant plus exactes comme couleurs, que les précédentes. L'ouvrage donne des oiseaux une description très concise avec des détails nouveaux qu'on chercherait en vain dans une moins récente histoire naturelle. Et toujours de charmantes anecdotes viennent témoigner de l'exactitude de certains faits qui pourraient peut-être, sans cela, paraître exagérés.

La livraison 18 commence la 3e partie de l'œuvre : reptiles et amphibies. Et voici le défilé, quelque peu antipathique, mais combien intéressant, des crocodiles, des alligators, des caïmans, des boas, des serpents à lunettes, à sonnettes, de mer ; voici la vipère heurtante, le crotale fascinateur, le redoutable trigonocéphale des Antilles ou Fer de lance, etc. Le chapitre « caméléon » est très instructif : à citer les deux figures montrant un caméléon rivé de curieuse façon à sa branche et projetant sa longue langue en avant pour attraper quelques proies. En outre, deux radiographies fort nettes permettent de comparer le squelette du lézard à celui de la grenouille.

Le texte, toujours précis, ne laisse rien à désirer. Il est digne des riches illustrations qui le complètent. Les instituteurs peuvent puiser dans ces pages si clairement écrites matières à de captivantes « lectures du samedi ». Grâce aux abondantes photographies qu'elles renferment, ces « lectures illustrées » feraient les délices de tous les écoliers.

G. Addor.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

L'Irrigation.

Introduction. — Quel temps fait-il en général cette année ? — En est-il toujours ainsi ? — De quoi souffrent alors les plantes ? — Que faut-il faire en temps de sécheresse ?

Indication du sujet. — Nous voulons parler de l'*Irrigation*.

I. Qu'est-ce que l'irrigation? — On donne le nom d'irrigation à l'arrosage artificiel, méthodique des terres, des prés, des champs cultivés ; on le pratique de temps en temps pour fertiliser le sol et obtenir des récoltes plus abondantes. Elle a pour but de fournir aux plantes toute l'eau dont elles ont besoin. L'irrigation est indispensable dans les pays chauds pour la production de fourrages, de légumes. Dès les temps les plus reculés, les irrigations ont été employées pour exciter la végétation. Les Egyptiens utilisaient les eaux du Nil pour féconder leur sol. Les Arabes ont exécuté en Espagne des travaux d'irrigation remarquables, qui assurent encore la fertilité de certaines provinces. Les Romains, eux aussi, ont fait des canalisations merveilleuses. Par l'irrigation, l'eau de puits, de rivière, de ruisseau est amenée sur le sol, soit au moyen de canaux de dérivation, soit par l'élévation à l'aide de pompes ou de puits artésiens.

II. Des eaux. — Parmi les eaux propres à fertiliser le sol, on distingue : *a*) *les eaux troubles*, *b*) *les eaux claires*, *c*) *les eaux diverses*.

a) Elles agissent en déposant sur le terrain une couche plus ou moins épaisse de limon, c'est le *colmatage* ou *limonage*. C'est l'apport, au moyen de l'irrigation, d'une eau chargée de terres arrachées aux montagnes par les torrents, les rivières. L'eau, ainsi répandue sur le sol, s'évapore lentement ; le limon ou la terre qui y était en suspension se dépose, puis constitue peu à peu une couche arable dans laquelle on peut semer et récolter.

b) Les eaux claires ne renferment qu'une faible quantité de matières solides dissoutes ou en suspension. Elles donnent quelquefois des résultats très bons. Cependant, toutes les eaux claires ne sont pas propres à produire une augmentation de fourrage. Certaines de ces eaux, si on les amenait sur les prairies ou les champs cultivés, les rendraient plus ou moins stériles. Parmi ces dernières sont celles qui contiennent du tannin, de la tourbe, celles qui ont traversé des terrains couverts de chênes ou de fougères, celles riches en sulfate de chaux, désignées aussi sous le nom d'eaux tuffeuses.

c) Les eaux qui, en dehors de celles des cours d'eau, peuvent servir aux arrosages sont celles des nappes d'eau situées dans le sol, à une certaine profondeur, coulant sur une couche de terrain imperméable. Les eaux d'égoûts, d'usines diverses abandonnent au sol des principes fécondants. Dans le cas où la chose est possible, on devra recueillir les eaux de drainage et celles qui ont coulé à la surface des champs cultivés pour les faire servir à l'irrigation des prairies, ce qui est un moyen économique de les fertiliser.

III. Qualités de l'eau. — Souvent, il n'est pas besoin de faire l'analyse chimique de l'eau pour reconnaître si elle est propre aux irrigations. On peut être sûr qu'une eau est très bonne à fertiliser les terres lorsqu'il y pousse le cresson, la véronique, l'épi d'eau, ou que sa surface est couverte de renoncules aquatiques. L'eau est beaucoup moins bonne, même mauvaise, s'il y croît des roseaux, des joncs, des menthes, des nénuphars. Elle doit être considérée comme tout à fait mauvaise si elle donne naissance à une végétation de carex et de mousses. Enfin, toute eau privée de végétation est suspecte ; elle ne doit en aucun cas servir pour les arrosages. De plus, les plantes que les animaux broutent avec plaisir démontrent que les eaux sur les bords desquelles elles croissent sont bonnes

pour le terrain ; si, au contraire, les animaux ne touchent point ces plantes, refusent de les manger, il faut s'abstenir d'employer les eaux qui les font naître et prospérer.

IV. Manière d'irriguer. — La manière de régler les irrigations doit varier suivant le climat, la température, la saison. Dans les pays chauds, elles ont surtout pour but de rafraîchir le sol, de favoriser l'absorption, l'évaporation, phénomènes indispensables aux plantes ; à celles-ci, les irrigations n'apportent qu'une quantité insignifiante de matières nutritives. Dans le nord, au contraire, l'irrigation équivaut à un engrais. Les terrains méridionaux réclament beaucoup moins d'eau que les terrains septentrionaux. Les arrosages d'hiver sont aussi utiles que ceux d'été. En hiver, ils rendent la température plus uniforme ; ils empêchent les variations brusques de la température, si funestes aux plantes. Ceux d'été contribuent au développement des herbes en leur cédant l'azote contenu dans l'eau. En hiver, on peut laisser l'eau longtemps sur la surface des prairies. Celles-ci doivent être complètement, totalement immergées, ou tout à fait à sec, pendant les gelées. Au printemps, l'eau peut y séjourner quinze jours ou trois semaines. Dès lors, on doit laisser réchauffer la terre. A mesure que l'herbe grandit, les arrosages doivent diminuer. Ils seront plus rares, de moins longue durée : cinq ou six heures, si le terrain est humide, froid ; s'il est perméable, formé de gravier, de sable ou de calcaire, on peut arroser tous les deux ou trois jours.

V. Moyens d'irrigation. — Les principaux moyens d'irrigation sont : *a*) *l'infiltration*, *b*) *la submersion*, *c*) *le déversement*, *d*) *le bisse*.

Par infiltration, en amenant l'eau dans les rigoles, d'où elle pénètre par imbibition dans toute l'étendue du terrain. Par submersion, en recouvrant la terre d'une couche d'eau plus ou moins épaisse, suivant le climat. Par déversement, en faisant parcourir lentement la surface à irriguer à une mince nappe d'eau. L'eau qu'on y emploie pouvant être amenée assez facilement d'une rivière ou d'un ruisseau par un canal principal, communiquant avec un grand nombre de rigoles dirigées selon la pente du terrain. De ces rigoles principales, partent quelquefois des secondaires qui distribuent l'eau sur toute la surface que l'on veut arroser. Il faut que ces rigoles, à faible pente, soient très étroites, toujours pleines. Dans les montagnes, on amène l'eau d'irrigation au moyen de *bisses*, qui conduisent l'eau à plusieurs kilomètres de distance, prenant naissance sur les sommets, parfois très élevés. Ce sont des canaux de planches, reposant sur des poutres de bois enfoncées dans le roc, à des hauteurs vertigineuses, effrayantes, avec un étroit passage encore de planches, souvent pourries, que le gardien du bisse doit parcourir en tout temps, toujours au péril de sa vie. L'entretien de ces bisses est très coûteux. Ils longent parfois des rochers perpendiculaires, des parois dangereuses, sujets aux éboulements, aux chutes de pierres. Il faut payer le salaire des gardiens, les réparations constantes à effectuer. Trop fréquemment le canal crève sur son parcours, ravageant tous les terrains situés autour de lui.

VI. Effets et utilité. — L'irrigation a des effets merveilleux, particulièrement en ce qui concerne les prairies. On jugera de son importance par ce fait qui a été expérimentalement démontré, c'est qu'elle peut doubler, tripler, même quadrupler les récoltes que les champs produiraient si on n'y avait point recours. L'eau ne fournit pas seulement l'humidité perdue, mais elle constitue un puissant élément de fertilisation ; elle est indispensable à la germination des graines, à la végétation des plantes. Une graine enfouie dans la terre sèche ne germe pas, de même qu'un végétal ne tarde pas à sécher, à périr, si l'on ne restitue pas au sol l'eau qui lui a été enlevée. De là, nécessité d'arroser. L'importance de l'eau, en agriculture, est encore accrue par la propriété qu'elle possède de dissoudre un grand nombre de substances solides et gazeuses : elle décompose, par la putréfaction, les éléments animaux ou végétaux qui se trouvent dans le terrain ; elle

les met en contact avec les racines. Les ferments utiles n'agissent que dans un sol humide. L'agriculteur doit considérer l'irrigation, travail qui assure l'approvisionnement à ses récoltes, comme la source même d'où découle et dépend son bien-être.

Plan. — 1. Qu'est-ce que l'irrigation. — 2. Des eaux. — 3. Qualités de l'eau. — 4. Manière d'irriguer. — 5. Moyens d'irrigation. — 6. Effets et utilité.

A. Deppierraz.

DICTÉES

Degré supérieur.

La voile.

L'histoire ne nous dit pas le nom de l'homme ingénieux et hardi qui le premier imagina de tendre au vent une voile, et de donner, pour ainsi dire, des ailes à son bateau. Sans doute c'était un homme de génie !

Qu'avait-il observé qui pût lui donner cette idée ? Avait-il admiré sur le lac de beaux cygnes sauvages entr'ouvrant leurs ailes que le vent gonfle, et glissant doucement sur l'eau ? Ou bien peut-être avait-il regardé une feuille morte tombée de l'arbre, roulée et creusée en se desséchant, qui flottait légère sur l'étang, et que la brise, soufflant dans sa partie redressée, faisait naviguer doucement vers la rive opposée. « Ainsi, s'est-il dit, le vent poussera mon bateau ! » Et pour la première fois une voile fut tendue à la brise ; elle semble une grande aile ouverte : de loin on croirait voir un oiseau qui vole en rasant l'eau. Grâce à sa voile, la barque glisse sur le lac, rapide, sans rame et sans rameur.

D'après Ch. Delon.

La boussole.

Voyez-vous cette petite boîte ronde et mignonne renfermant une fine lame d'acier qui tremble sous un verre ?

Ne la croiriez-vous pas douée de la vie, cette aiguille mobile et frémissante que la plus légère secousse fait osciller nerveusement, mais qui, comme obéissant à une volonté réfléchie, revient obstinément à la même position, tournant toujours sa pointe vers une direction fixe que rien ne peut la décider à changer ?

Regardez-la avec respect, cette petite aiguille, car elle a changé la face du monde et plus fait pour la civilisation que les éclatantes victoires des conquérants célèbres ; elle a forcé les barrières qui séparaient les peuples et soumis l'océan à la domination de l'homme.

La boussole est une des plus magnifiques découvertes du génie humain, l'ange conducteur, le génie tutélaire des navires sur l'immensité des mers. C'est elle qui règle la marche du vaisseau, lui indique sa voie, l'empêche de s'en écarter ; aussi, quand, par une raison quelconque, elle vient à être dérangée, malheur au vaisseau! sa perte est presque assurée.

D'après Mme de C.

RÉCIT

Les infortunes d'un paresseux.

Vous croyez peut-être que mon paresseux est un enfant mou, indolent, dont on ne peut obtenir ni parole, ni mouvement ? Détrompez-vous ; mon paresseux est à bien des égards semblable à des gens connus de vous : plein de vie pour jouer, abondant en paroles, riche en projets dans son imagination ; allant, venant, sautant, parlant à tort et à travers, brisant ses joujoux, battant ses camarades, se disputant avec ses frères et sœurs, et pleurant pour un rien. C'est donc ailleurs qu'il faut chercher les traces de son vilain défaut.

Gustave était paresseux toutes les fois qu'il s'agissait de faire ce qu'il n'aimait pas : paresseux pour se lever le matin, paresseux pour étudier le jour, paresseux

pour se déshabiller le soir ; mais le soir, le jour et le matin, très alerte pour jouer, boire et manger. Avec tout cela, Gustave était bien loin de confesser ses torts ; au contraire, à l'en croire, ce qu'il n'avait pas fait, il n'avait jamais eu le temps de le faire, bien qu'il eût toujours trouvé le temps d'accomplir exactement quatre repas et trois récréations.

Un jour son père lui dit : « Pourquoi n'as-tu pas appris ta leçon ? — Je n'ai pas eu le temps, répondit l'enfant. — Et pourquoi n'as-tu pas lavé tes mains et ta figure ? — Je n'ai pas eu le temps. — Qu'as-tu donc fait toute la journée ? — J'ai... — Quoi ? — J'ai cousu mon cahier, taillé mon crayon et cherché ma grammaire. — Ensuite ? — Je n'ai pas eu le temps. — Mais qu'as-tu fait de huit à neuf ? — Déjeuné. — De neuf à dix ? — Pris ma récréation. — Et de dix heures à deux heures ? — C'est alors que j'ai taillé mon crayon, cherché ma grammaire, et... — Et sans doute appris ta leçon ? — Je n'ai trouvé mon livre qu'un peu avant d'entendre la cloche, et alors... — Mais à deux heures enfin ? — J'ai dîné. — A trois ? — Fait ma promenade. — A quatre ? — Goûté. — Quand donc as-tu travaillé aujourd'hui ? — Mes cousins sont ensuite venus me faire visite, et... — Et sans doute tu n'as pas eu le temps de les recevoir ? — Si bien, mais c'est pas moi qui ai dit à mes cousins de venir me voir. — C'est-à-dire que tu as eu le temps de jaser, de courir, de jouer, de boire et de manger, mais jamais celui de travailler. — Ce n'est pas ma faute. — C'est donc la mienne ? — Je n'ai pas dit que ce fût ta faute. — Eh bien ? moi, je te dis que c'est la tienne, la tienne propre, et que tu n'es qu'un franc paresseux ! — Je n'ai pas eu le temps. — Un fainéant ! — Je ne l'ai pas fait exprès. — Un lâche ! — C'est pas moi qui suis allé chercher mes cousins ! — Ce sont là de mauvaises défaites ; je te déclare qu'à l'avenir, si tu ne trouves pas assez de temps pour travailler, j'en prendrai sur tes heures de repas, de récréation et de sommeil. A dater de demain nous partirons pour la promenade à sept heures du matin ; si tu es levé, tu viendras ; sinon, non. Après le déjeuner tu travailleras jusqu'au dîner ; si tes leçons ne sont pas sues tu rentreras dans l'étude, tandis que nous descendrons au jardin; enfin tu ne joueras, ni ne te coucheras que tes travaux ne soient complétement terminés. Peut-être alors trouveras-tu du temps.

Gustave, en écoutant ces nouveaux ordres, baissa la tête, murmura entre ses dents, et alla se mettre à son bureau. Pour travailler ? pensez-vous peut-être. Pas du tout ; mais pour méditer sur la sévérité de son père, qui, disait-il, ne voulait pas seulement le laisser prendre l'air, ni manger un morceau. Après avoir longtemps boudé et murmuré, Gustave finit par tellement s'ennuyer qu'il en conçut presque le désir de travailler, ne fût-ce que par distraction ; mais il se dit bien vite que, puisque ce n'était qu'à dater du lendemain que s'appliquerait la nouvelle règle, il pouvait bien aussi renvoyer au lendemain l'accomplissement de ses tâches. C'était même un motif de plus, selon lui, pour prendre du bon temps pendant le reste de cette dernière journée de liberté.

L'épreuve du lendemain était d'autant plus intéressante que ce jour était en quelque sorte un jour de fête. On était au printemps ; c'était la première fois que le père et ses enfants reprenaient les promenades du matin. Le dîner devait être un repas de famille ; de nombreux petits garçons et jeunes filles devaient y assister. Enfin la récréation de trois heures dans le jardin devait durer jusqu'au soir, et se terminer par une promenade sur le lac, à quelque distance de la maison. Aussi en se couchant, Gustave se promit-il de se lever de bonne heure. Il fit même mieux ou plutôt il fit pire que cela. En entrant dans sa petite chambre à coucher, préoccupé de ses projets, il s'était jeté tout habillé sur son lit pour réfléchir à son aise. Ainsi couché à la renverse, les deux mains sous la tête, le regard fixé au plafond, les genoux en pyramide et les pieds chaussés sur la couverture, Gustave se mit à réfléchir. Je crois même qu'il s'endormit. Après quelques instants de méditation, fatigué de cette position, il se tourna sur le côté,

ayant toujours bien soin de ne pas se déshabiller, crainte de perdre le fil de ses idées ou plutôt crainte de fatigue. Après un quart d'heure de rêveries, sentant dans cette nouvelle attitude un bouton de sa veste lui blesser les côtes, il eut enfin le courage... de se mettre sur l'autre flanc, et cela toujours pour mieux méditer. Il paraît toutefois que la méditation n'était pas très profonde, car le sommeil vint l'interrompre sans que Gustave s'en aperçût. Bientôt le malaise le réveilla ; cette fois le paresseux se décida donc à poser son habit et se rendormit jusqu'à ce que la fraîcheur de la nuit vint de nouveau le réveiller et le forcer à prendre un grand parti, car ce n'était pas peu de chose que de descendre du lit, tirer son pantalon, quitter ses souliers, etc., et tout cela à moitié endormi ! Une heureuse idée vint à son secours ; Gustave se dit : « Je vais me mettre sous la couverture sans me déshabiller : ainsi demain je me trouverai tout prêt, ça gagnera du temps. » Aussitôt pensé, aussitôt fait. Tout alla bien pendant deux heures ; la force du sommeil l'emporta sur la gêne ; mais à la fin Gustave se sentit tellement échauffé, moulu, qu'il fut enfin obligé d'accomplir ce qu'il aurait dû faire de prime abord, quitter bas, pantalon et gilet. Cette fois il se trouve si bien qu'il ne s'éveilla plus que pour entendre sonner six heures. C'était une douce invitation à se lever. Mais, se dit-il, j'ai si mal dormi ! d'ailleurs il ne me faut pas une heure pour faire ma toilette ; enfin, je n'ai pas besoin d'être prêt avant les autres ; dormons ! Et il dormit.

A six heures et demie le domestique vint frapper à sa porte ; Gustave s'éveille en sursaut : « Qui est là ? — C'est moi, levez-vous. — Bien, je m'habille. » Gustave tendit la main pour prendre ses vêtements, le domestique s'éloigna ; alors le paresseux retomba sur son lit, remit son bras sous la couverture, afin, disait-il, de se réchauffer un peu avant de sortir du lit. Il se réchauffa si bien qu'il se rendormit. Sept heures sonnèrent ; le père et les autres enfants partirent pour la promenade, et quand plus tard Gustave, s'éveillant en sursaut, s'habillant en hâte, courut à la porte, il ne trouva plus personne, si ce n'est le vieux domestique qui lui dit : « Tout le monde est parti ! — Cependant je me suis bien dépêché. — Oui, mais dépêché trop tard. — J'en suis tout essoufflé. — Vous auriez été bien plus calme en vous levant plus tôt. — Mais... — Oh ! sans doute vous avez de bonnes raisons, ce qui n'empêche pas que tout le monde ne soit parti. — Oui, avant l'heure. »

Le domestique n'eut pas besoin de répondre ; la pendule sonnant huit heures ferma la bouche au paresseux, Gustave se dépita, frappa du pied, dit qu'une autre fois il resterait au lit. Au fait, il était horriblement vexé. Pour se dédommager il se dit qu'il allait jouer seul au jardin ; mais aussitôt son père rentra en disant : « A table, et ensuite à l'ouvrage ! » La promenade devint donc impossible. Gustave aurait voulu se dédommager sur le déjeuner, malheureusement sa mauvaise humeur lui avait coupé l'appétit ; et celui-ci n'était pas encore revenu quand il fallut quitter la salle à manger pour passer à l'étude. N. Roussel.

COMPTABILITÉ

Degré supérieur.

Facture.

M. Grandjean, négociant en gros, rue des Bergères, 8, Genève, expédie par chemin de fer P. V., à M. Petitpierre, épicier à Morges, à ses risques et périls, les marchandises ci-dessous désignées, commandées par lettre du 15 c., payables à 3 mois, ou au comptant avec 3 % d'escompte :

Nos 1, 2, 3, marque G. J., 3 sacs café Java pesant brut 55 kg., 57 kg., 63 kg., tare 1 $^1/_2$ %, à fr. 243 les % kg.

Nos 18, 19, marque ✠, 2 sacs de riz de 73 kg., 74,5 kg., tare 1 $^3/_4$ %, à fr. 42 les % kg.

Nos 56 à 60, marque ▲, 5 caisses savon de 56 kg. chacune, tare 9 %, à fr. 35 les 50 kg.

Nos 11, 12, 13, marque ⊠, 3 ballots poivre de 50 kg. chacun, tare 4 %, à fr. 139,50 les % kg.

No 5, marque ⊏, 1 caisse thé Souchong de 48 kg., tare 20 %, à fr. 320 les % kg.

Nos 6 à 11, marque ⋉, 6 boîtes dattes de 5 kg. net, à fr. 2,30 le kg.

Etablissez la facture de M. Grandjean.

ROBERT GRANDJEAN

Denrées coloniales

VENTE EN GROS

Dépôt : 8, Rue des Bergères, 8

GENÈVE

Téléphone No 4560.

Genève, le 21 septembre 1903.

Monsieur **Petitpierre,** *épicier à Morges, DOIT*

Pour vente et livraison des marchandises suivantes, commandées par sa lettre du 18 c., expédiées ce jour par chemin de fer P. V., franco en gare, à ses risques et périls. Payables à 3 mois ou comptant avec 3 % d'escompte.

Nos et marques des colis	Nombr. des colis	DÉSIGNATION DE LA MARCHANDISE				PRIX DES % KG. Fr.	C.	PRIX TOTAL Fr.	C.
GJ	1	sac café Java	Brut	55	kg.				
1-3	1	»	»	57	»				
	1	»	»	63	»				
			Brut	175	kg.				
			Tare 1 ½ %	2,63	»				
			Net	172,37	kg. à	243	—	418	86
⊠	1	sac riz	Brut	73	kg.				
18-19	1	»	»	74,5	»				
			Brut	147,5	kg.				
			Tare 1 ¾ %	2,58	»				
			Net	144,92	kg. à	42	—	60	87
▲									
56-60	5	caisses savon de 56 kg.	Brut	280	kg.				
			Tare 9 %	25,2	»				
			Net	254,8	kg. à	70	—	178	36
⊠									
11-13	3	ballots poivre de 50 kg.	Brut	150	kg.				
			Tare 4 %	6	»				
			Net	144	kg. à	139	50	200	88
⊏									
5	1	caisse thé Souchong	Brut	48	kg.				
			Tare 20 %	9,6	»				
			Net	38,4	kg. à	320	—	122	88
⋉									
6-11	6	boîtes dattes	Net	30	kg. à	230	—	69	—
			Valeur à 3 mois					1050	85
			Escompte 3 %					31	53
			Valeur au comptant					1019	32

Ne garder dans les calculs que 2 chiffres décimaux; augmenter d'une unité le second, lorsque le troisième est 5 ou plus. G. ADDOR.

Voltaire disait de l'avocat général Omer-Joly de Fleury : « Quand on le lit, ce n'est pas *Homère*; quand on le voit, il n'est pas *joli*, et quand il parle, il n'est pas *fleuri*. »